

**Prenez contact
avec l'un de nos
conseillers**

Elodie Talbot - CCI Rouen - 02 32 100 500

Marie-Hélène Cappe - CCI Dieppe - 02 32 100 900

Michel Bastien - CCI Elbeuf - 02 32 100 800

**Votre établissement recevant du public est
classé en 5^{ème} catégorie ?**

Ce diagnostic est fait pour vous !

LE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE



**Commerces, Cafés, Hôtels, Restaurants,
Prestataires de services**

**Bénéficiez de cette opération pour évaluer
l'accessibilité de votre établissement**

**Nouvelles normes
accessibilité**

**Êtes-vous prêts
pour 2015 ?**



© SVLuma - Fotolia.com

une initiative



une initiative



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose aux établissements recevant du public de se rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite avant le 1er janvier 2015. Les commerces, hôtels et restaurants, comme tout établissement public, sont concernés par cette loi. Pour vous y préparer, les CCI Rouen, Dieppe et Elbeuf vous proposent de réaliser un diagnostic technique «Accessibilité».

« **R**éaliser un diagnostic **ACCESSIBILITE** de mon entreprise ...
Qu'est-ce que j'y gagne ? »

Une expertise pour me mettre en conformité avec la loi.

Un état des lieux des points de non-conformité de mon établissement au regard de la réglementation accessibilité en vigueur.

Des solutions techniques ou de bon sens les mieux adaptées à la particularité de mon établissement.

Des solutions applicables permettant l'accueil de personnes en situation de handicap.

Un chiffrage au plus juste des éventuels travaux à réaliser.

Un pré-requis permettant l'étude d'une éventuelle demande de dérogation.

Déroulement du diagnostic **ACCESSIBILITE**
En coordination avec votre conseiller CCI

Visite sur rendez-vous de votre établissement par le cabinet spécialisé en accessibilité pour réaliser un état des lieux, identifier les obstacles et pour intégrer la norme accessibilité dans vos projets d'aménagement.

Remise du diagnostic par le conseiller CCI : préconisation d'actions, chiffrage du coût de travaux.

Accompagnement des conseillers CCI dans la bonne compréhension de votre rapport et des solutions proposées.

Pour participer

Ce diagnostic accessibilité s'intègre dans une action collective des CCI Rouen, Dieppe et Elbeuf et vous permet de bénéficier d'un coût réduit par site analysé.

Le coût par établissement est de
149 € HT pour les commerces, cafés, restaurants et services aux particuliers,
238 € HT pour les hôtels.